

Liens: [observatoire du crédit](#)

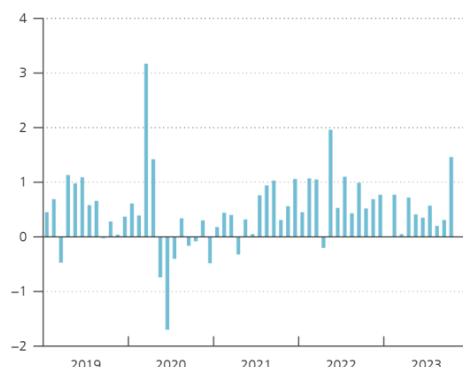
**Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes**

(pourcentages de variation annuelle)<sup>1</sup>

(flux mensuels nets désaisonnalisés, milliards d'euros)<sup>2</sup>



Source : BNB (schéma A).



Source : BNB (schéma A).

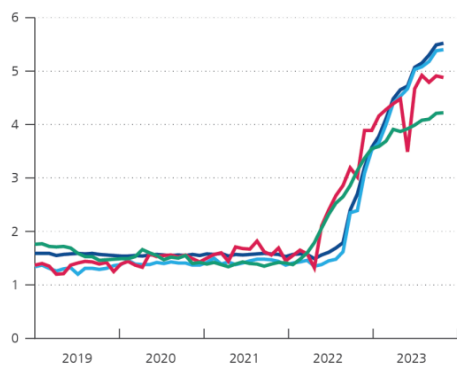
**Octobre 2023**

Exprimée en glissement annuel, la progression des crédits aux entreprises est repartie à la hausse en octobre comparativement au mois précédent. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est affiché à 3,8 % (contre 3,2 % en septembre). Le taux de croissance des crédits à court terme a augmenté, pointant à 3,2 % (contre 1,3 % le mois précédent). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est pour sa part ressorti à 2,1 % (contre 1,3 % en septembre), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est établi à 4,3 % (comme un mois auparavant). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en octobre a dépassé de 1,5 milliard d'euros celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises est restée pour ainsi dire stable en octobre, s'affichant à 4,64 % (contre 4,63 % en septembre), en raison d'évolutions contenues et en sens divers selon les catégories de crédit. Le taux sur les prêts dont la fixation initiale est supérieure à cinq ans a gagné 1 point de base, pour ressortir à 4,22 %. Celui sur les prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) est revenu à 4,88 % (-3 points de base par rapport à août). Enfin, le coût des emprunts à court terme d'un montant inférieur à un million d'euros a grimpé de 3 points de base par rapport au mois précédent, se fixant à 5,52 %, là où celui des prêts d'un montant supérieur à cette somme s'est accru de 2 points de base, atteignant 5,40 %.

**Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits**  
(pourcentages)

**Taux moyen pondéré<sup>3</sup>**  
(pourcentages)



- Crédits à taux variable ≤ 1 an, ≤ 1 mio euros
- Crédits à taux variable ≤ 1 an, > 1 mio euros
- Crédits à taux fixe 1-5 ans, ≤ 1 mio euros
- Crédits à taux fixe > 5 ans, ≤ 1 mio euros

Source : BNB (enquête MIR).



Source : BNB (enquête MIR et schéma A).

<sup>1</sup> Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition inclut les crédits titrisés, mais pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
<sup>2</sup> Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.  
<sup>3</sup> Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.